

Site internet : [www.ville-mainvilliers.fr](http://www.ville-mainvilliers.fr)

## A la une

Par Dominique EDMOND



## Pistes cyclables : une nouvelle partie du puzzle terminée

En effet, un premier tronçon de la piste cyclable reliant Chartres au quartier des « grandes ruelles » vient d'être terminé.



Des travaux importants et non liés à une autre opération ont été réalisés entre le terrain de la rue d'Anjou et la rue Robert Bienfait. La piste a ainsi été créée totalement entre la ruelle longeant le lycée d'adaptation professionnel et la rue Bienfait. Le trottoir de la rue de Touraine a été élargi impliquant la mise en place d'un sens unique sur cette voie.

Le coût de l'opération : 136 205,83 € se divise en 116 775,53 € pour la partie terrassement et création et 19 430,30 € pour la signalisation.

L'axe principal du plan de déplacement cyclable va se compléter peu à peu. Une partie importante doit être réalisée dans le cadre de la réfection de la rue de la Résistance et de la rue Pierre Chenais. Un autre tronçon devrait être conçu au moment de l'aménagement des stationnements des tours rue de Tallemont. Enfin, la dernière partie sera créée lors de la réhabilitation du bas de la rue de la République.



**Attention !**  
**Programmation Culturelle et Saint-Hilaire :**  
**consultez les deux pages de l'intercalaire**

## éditorial

Par Jean-Jacques CHATEL,  
Maire

### Pistes cyclables, et ... finances

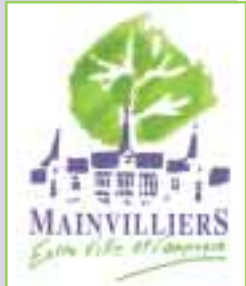
Nos engagements prioritaires pour ce mandat (petite enfance, enfance, jeunesse) sont maintenant réalisés : ouverture du pôle petite enfance, renforcement de nos services et de nos actions en direction de l'enfance et de la jeunesse, ...



Un autre engagement nous tenait particulièrement à cœur : celui d'élaborer un projet de réseau communal de voies cyclables et d'en commencer la réalisation. Un plan (consultable sur notre site Internet) formalise notre projet dont la mise en œuvre demandera au moins un autre mandat municipal. Mais, nous avons comme objectif de réaliser d'ici 2008 au moins une piste cyclable complète : celle allant des « Grandes Ruelles » jusqu'à Chartres (au carrefour du Compa) ; sa réalisation est maintenant commencée avec la traversée du CD 105 (mini rocade) et celle-ci semble très appréciée des cyclistes et des piétons.

Avec la fin du printemps vient également la période des festivités mainvilloises : je pense à notre fête patronale : la Saint Hilaire. Vous en trouverez le programme à l'intérieur de ce numéro de Nouvelles Mainvilloises. Je note avec une très grande satisfaction qu'elle débute maintenant dès le week-end précédent avec le lancement de la semaine commerciale, la fête de quartier organisée par le CSE (Centre Socio Educatif), un spectacle de rue (à ne pas rater !) et cette année l'arrivée du tour d'Eure-et-Loir. Le week-end du vendredi 16 au lundi 19 juin restera cependant le temps fort de ces festivités annuelles avec, cette année, la venue de l'un des meilleurs bagads de Bretagne. Alors, ne manquez pas l'édition 2006 de notre Saint-Hilaire !

Ce qui ne doit pas vous empêcher de prendre en particulier connaissance des informations budgétaires 2006 données dans les pages suivantes.



## Agenda prévisionnel

- 22 mai** : Réunion de la commission urbanisme
- 23 mai** : Réunion du conseil d'administration du CCAS
- 29 mai** : Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL
- 30 mai** : Immeubles en fête
- 31 mai** : **Réunion plénière du Conseil Municipal des Jeunes (15h)** (cette réunion a été déplacée, elle avait été annoncée pour le 17 mai dans Nouvelles Mainvilloises n° 28)
- 12 juin** : Réunion "tranquilité" avec la police municipale
- 13 juin** : Réunion de la commission sport et culture
- 18 juin** : **Commémoration de l'appel du 18 juin (rendez-vous 11h devant l'Hôtel de Ville)**
- 19 juin** : Réunion de la commission sport
- 21 juin** : Commission plénière
- 22 juin** : Réunion du comité de pilotage du CEL-CTL
- 26 juin** : Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL
- 29 juin** : **Conseil municipal (18h30)**
- 30 juin** : Réception en mairie des enseignants partant en retraite

### A des dates non programmées :

- Une réunion par mois entre le maire, l'adjointe à la sécurité et le DDSP
- Une réunion par mois entre la police nationale, la police municipale et l'adjointe à la sécurité

### En orange : Réunions ouvertes au public

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CEL** : Contrat Educatif Local- **CTL** : Contrat Temps Libre  
**DDSP** : Directeur Départemental de la Sécurité Publique  
**IVL** : Immobilière Val de Loire  
**OPAC** : Office Public d'Aménagement et de Construction

## Sécurité

Rappel du numéro vert  
**0 800 48 48 73**

## CCAS



**Déménagement du Centre Communal d'Action Sociale dans la 2ème quinzaine de juin 2006.**

**Nouvelle adresse :**

**125, rue de la Résistance à Mainvilliers.**  
**Téléphone : 02 37 18 32 26**

Le CCAS de Mainvilliers quittera les locaux qu'il occupe actuellement au rez-de-chaussée de la mairie. Il n'aura que la rue à traverser, pour s'installer au 125 rue de la Résistance, à côté des locaux de la Police Municipale.

## Conseil Municipal des Jeunes

Par Maryse LEGRAND



### Les jeunes élus préparent activement leur réunion de conseil municipal du 31 mai 2006

Un groupe peaufine son projet de journée sur le thème du racisme. Les idées sont nombreuses, toutes aussi intéressantes les unes que les autres... Il va falloir choisir et présenter la journée à tous les membres du conseil municipal jeunes et aux élus adultes présents.

L'autre groupe termine le dépouillement des questionnaires remplis par leurs camarades sur le thème des jeux. Toutes les écoles élémentaires et le collège ont participé activement à cette distribution et au recueil de questionnaires (755 questionnaires distribués !) et je souhaite les remercier. Quelques indications : 65% des questionnaires sont revenus remplis et la palme revient à l'école Pierre de Coubertin où le retour atteint 90 %.

Donc, vous l'aurez compris, les jeunes sont fort affairés. Ils ont aussi réalisé le deuxième numéro de leur journal distribué ce mois-ci dans les écoles.

## Conseil Municipal : compte-rendu simplifié

### Conseil municipal du 30 mars 2006

(32 présents ou représentés).

La totalité des délibérations du conseil municipal peut être consultée sur le site Internet de la ville : [www.ville-mainvilliers.fr](http://www.ville-mainvilliers.fr) ou sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie.

### Extrait de l'ordre du jour :

#### Administration Générale

- Remplacement d'un citoyen associé : Jean Louis ROBERT remplace René GUICHARD (décédé).  
Décision : approuvé (unanimité).

#### Culture

- Réalisation d'une convention de subvention entre la Ville et le Comité des fêtes :  
Décision : approuvé (unanimité).
- Création d'un poste d'agent non titulaire qui aura pour mission de piloter le projet de service culturel de la ville  
Décision : approuvé (unanimité).

#### Education

- Modification du périmètre scolaire : nouveaux secteurs rattachés aux écoles élémentaire Emile Zola et maternelle Pierre de Coubertin.  
Décision : approuvé (31 voix pour, 1 abstention).

#### Finances

- Compte administratif 2005 (ce document présente toutes les dépenses et recettes réellement réalisées en 2005).  
Décision : approuvé (unanimité).
- Fiscalité locale pour l'année 2006 : maintien des taux fixés en 2005.  
Décision : approuvé (24 voix pour, 8 voix contre).
- Budget primitif 2006.  
Décision : approuvé (24 voix pour, 8 voix contre).
- Indemnité de gardiennage de l'église : revalorisation annuelle.  
Décision : approuvé (unanimité).

#### Jeunesse

- Modification du contrat de gestion du Centre Socio-Educatif Jules Verne.  
Décision : approuvé (unanimité).

#### Intercommunalité

- Modification des statuts de Chartres Métropole : la compétence en matière d'aménagement, de gestion et d'entretien des piscines de l'agglomération est restituée aux communes membres et la compétence « construction et gestion d'un complexe aquatique avec patinoire et soutien aux associations liées à cet équipement » est prise par Chartres Métropole.  
Décision : avis défavorable => 24 voix (les élus d'opposition n'ont pas souhaité participer au vote).
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à « l'Association pour la pérennité du Centre Aquatique des Vauroux ».  
Décision : approuvé (24 voix pour, 8 voix contre)
- Zone d'activités ouest de Mainvilliers : vœu pour demander à la communauté d'agglomération de proposer des parcelles plus petites dans l'extension de la zone du Vallier.  
Décision : approuvé (unanimité).

#### Sport

- Réalisation d'une convention de partenariat entre la Ville et le DOJO Beauceron.  
Décision : approuvé (unanimité).

### Budget 2006

*Le 30 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget.*

*Ce dernier, d'un montant de 15 093 785 euros, s'équilibre en section de fonctionnement pour 9 774 193 euros et en section d'investissement pour 5 319 592 euros.*

*Présentation de ce budget avec Monsieur le Maire, Jean-Jacques CHATEL et l'Adjoint aux finances, René MALZERT*

#### Questions de Nouvelles Mainvilloises à Jean-Jacques CHATEL



**NM : Quels sont vos choix cette année en matière de fiscalité ?**

JJC : Ils sont conformes à l'annonce faite l'an dernier lors de la réactualisation de notre prospective budgétaire pour le mandat : pas d'augmentation des taux d'imposition.

En effet, l'année 2005 s'étant déroulée conformément à nos prévisions, le dynamisme urbanistique de la commune (55 permis de construire sont en moyenne délivrés par an), suffira cette année à assurer l'augmentation des services publics que nous avons programmée. Cela n'est rendu possible qu'avec une gestion très rigoureuse de notre budget. Il faut en effet savoir que le potentiel fiscal de la ville est faible (490 euros par habitant) alors que les villes du département de même importance ont des potentiels compris entre 613 et 681.

**NM : Et en matière d'emprunt ?**

JJC : Les emprunts seront réalisés à hauteur de l'inscription budgétaire soit 500 000 euros environ.

Mais nous bénéficions par ailleurs, cette année, d'une recette d'investissement exceptionnelle liée à la vente de terrains pour l'extension de la zone d'activités du Vallier, de deux propriétés situées rue de la République et de la vente des murs du Triangle (que nous avons acheté à un moment où il n'y avait pas d'acquéreur potentiel).

**NM : Quels sont les grands projets que vous avez réalisés en 2005 ?**

JJC : La construction du pôle petite enfance « Les Mainvillous »; la création du site Internet de la ville; le lancement d'une partie du plan de déplacement cyclable, la création d'une zone 30 dans la rue Paul Langevin. Mais d'autres projets ont été lancés sur 2005 par des partenaires de la ville. Je pense : à la réalisation de logements collectifs dans la rue Roland Buthier (OPAC) et dans la ZAC de Coubertin (La Roseraie) avec, pour ces derniers, la création de nombreuses places de parking; à l'extension de la zone d'activités du Vallier en collaboration avec Chartres Métropole. Nous sommes également intervenus pour inciter l'OPAC à confier des travaux à la Régie de Quartiers, permettant ainsi l'insertion économique d'un plus grand nombre de Mainvillois. Enfin, le projet immobilier de la Rotonde a continué de progresser au rythme prévu.

**NM : Quels sont les grands projets pour 2006 ?**

JJC : Pour le secteur social, nous allons renforcer notre soutien à l'insertion en confiant des travaux supplémentaires à la Régie de Quartiers, de l'ordre de 45 000 euros en sollicitant par ailleurs une subvention de la Région. Nous augmentons la prestation de service versée à Léo-Lagrange pour le CSE afin d'aider notre Centre Socio-Educatif à assumer la fin de l'aide de l'Etat sur les contrats aidés. L'enveloppe des subventions octroyée aux associations locales est également en hausse de plus de 30 000 euros: des coups de pouce significatifs sont attribués à plusieurs clubs sportifs (cyclisme, handball, athlétisme, basket etc) et aux associations qui relèvent du secteur de la vie sociale.

Pour ce qui concerne le secteur éducatif, nous allons, entre autres, augmenter les actions du contrat éducatif local et du contrat temps libre jeunes.

A noter également, une mesure nouvelle à compter de la rentrée prochaine : l'achat d'un dictionnaire qui sera remis à chaque élève de CE2.

Enfin, pour augmenter la qualité des services offerts, nous souhaitons la création d'un poste d'agent du patrimoine, d'un animateur, d'un technicien du spectacle en contrat aidé et d'un demi-poste de webmaster.

**NM : Vous venez de citer les dépenses de fonctionnement. Quelles sont les grands projets d'investissement pour 2006 ?**

JJC : Je ne vais évoquer ici que trois d'entre eux que nous souhaitons vivement réaliser mais qui sont conditionnés à une intervention en amont de la communauté d'agglomération, qui a la compétence en matière de réseaux. **Or, nous n'avons pas, à ce jour, obtenu l'assurance de son intervention en 2006.** Il s'agit de la poursuite des travaux du cœur de ville autour et à l'intérieur du centre commercial Tallemont : aménagement des espaces extérieurs, installation de mobiliers urbains. ... Il s'agit également d'enfouir les réseaux de France Télécom et ceux de la Régie électrique dans la rue Pierre Chenais et la rue de la Résistance pour ensuite refaire totalement la voirie. Il s'agit enfin des travaux d'aménagement au centre commercial des Acacias.

**NM : Vous ne parlez à aucun moment de la piscine des Vauroux ?**

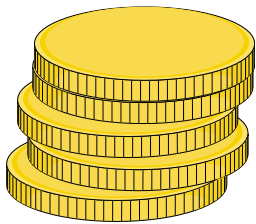
JJC : Non. En effet, quelle que soit la décision prise dans les prochains mois, nous ne souhaitons pas solliciter le budget de la commune. En effet, les habitants de la commune ne sont pas les seuls à utiliser la piscine des Vauroux. Ils ne représentent même qu'une petite part des usagers de cette piscine. Je ne vois donc pas pourquoi les mainvillois devraient participer davantage à l'équilibre financier de cet équipement par ailleurs indispensable à notre agglomération.

**NM : Un dernier mot ?**

JJC : Au final, ce budget s'inscrit dans le prolongement des budgets précédents. Nous continuons d'augmenter l'offre de services dans le secteur social, en matière éducative et culturelle. Nous poursuivons également nos efforts pour améliorer la qualité des espaces publics.

#### Quelques chiffres (2006) :

- Potentiel fiscal de Mainvilliers : 490 euros par habitant
- Potentiel fiscal des 4 autres communes de même taille du département : entre 613 et 681
- Potentiel financier (tenant compte des dotations attribuées par l'Etat à la ville) : 694
- Potentiel financier des 4 autres villes : entre 807 et 861
- Montant des investissements : 5 293 000 euros



# Budget 2006

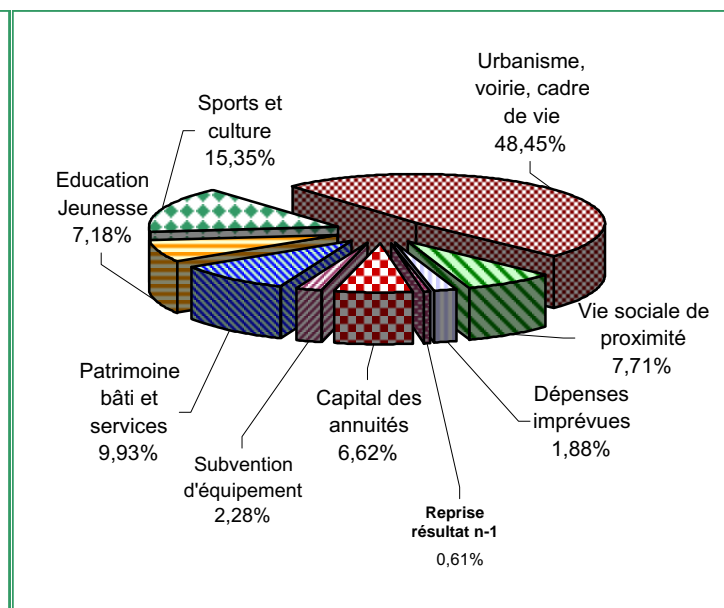
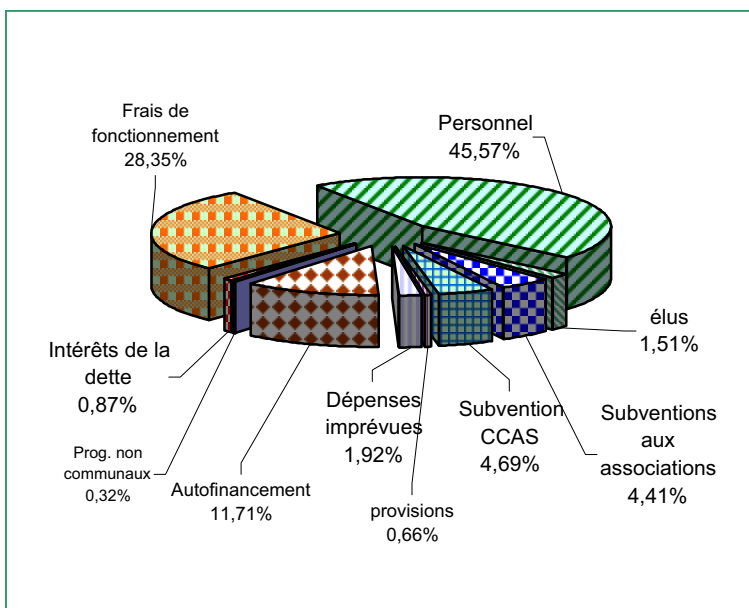
## RECETTES

## DEPENSES

A FONCTIONNEMENT		B	
Produit de l'exploitation	496.336	Contingents + Prog. non communaux	32.000
Fiscalité locale	4.003.804	Intérêts de la dette	86.000
- Taxe d'Habitation	1.590.479	Frais de fonctionnement	2.732.612
- Taxe Foncier bâti	2.373.419	Enseignement	69.074
- Taxe Foncier non bâti	39.906	Personnel + élus	4.653.409
Compensation fiscale	1.679.677	Subventions aux associations	435.691
Autres taxes	267.274	Subvention CCAS	463.400
Dotations Etat	2.859.484	Sous-total	8.472.186
Subventions	268.321	Dépenses imprévues	80.000
Reprise sur provisions	65.000	provisions	65.000
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>9.639.896</b>	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>8.617.186</b>
Reprise résultat n-1	134.297	Amortissements	557.270
		Epargne de gestion	599.737
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9.774.193</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9.774.193</b>
C INVESTISSEMENT		D	
Emprunts	471.232	Capital des annuités	351.900
Dotations de l'Etat	459.393	subvention d'équipement	121.492
Subventions	753.122	Patrimoine bâti et services	512.889
Divers	50.100	Education Jeunesse	334.035
Cessions diverses	958.336	Sports et culture	473.021
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>2.692.183</b>	Urbanisme, voirie, cadre de vie	1.732.739
Amortissements	557.270	Vie sociale de proximité	223.114
Epargne de gestion	599.737	Sous-total	3.749.190
Reports 2005	334.107	Dépenses imprévues	100.000
Affectation du résultat 2005	1.136.295	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3.849.190</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5.319.592</b>	Reports 2005	1.438.104
		Reprise résultat n-1	32.298
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5.319.592</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES D' INVESTISSEMENT



# Evolutions budgétaires



par René MALZERT

## A – Recettes de fonctionnement :

- 1) Les produits de l'exploitation : ils représentent les remboursements divers sur les rémunérations à déduire de nos charges de personnel, les redevances périscolaires, l'inscription de la contrepartie des travaux en régie réalisés par le personnel de la commune et les intérêts du compte à terme.
- 2) Les produits de la fiscalité : le budget présenté ne prévoit pas d'augmentation de la fiscalité locale. La taxe d'habitation à 15.11 %, la taxe foncière sur le non bâti à 48.8 % restent identiques à l'année 2006. Les bases à l'échelon national augmentent de 1.88 % et les bases réelles 2006 pour Mainvilliers progressent de 3.24 % pour la taxe d'habitation et de 3.65 % pour le foncier bâti.
- 3) Les dotations de l'état : la dotation forfaitaire a augmenté de 1.013 % par rapport à 2005, la dotation de solidarité urbaine a progressé de 1.50 % conformément à la loi de finances.

## B – Dépenses de fonctionnement :

- 1) Les intérêts de la dette : ils s'élèvent à 76 000 € avec à nouveau une baisse des intérêts payés par rapport à 2005.
- 2) Les frais de fonctionnement : en progression pour le fonctionnement des services et notamment pour les travaux en régie, les consommations, les fournitures diverses. Les prestations de service sont en augmentation due essentiellement à l'effort des prestations confiées à la Régie de Quartiers. Augmentation aussi pour l'entretien des bâtiments confié aux entreprises pour des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Coubertin, des stores à la bibliothèque et l'installation d'une alarme au multi accueil. Enfin, l'enveloppe « fêtes et cérémonies » augmente d'une façon sensible suite au projet de développement culturel et aux cérémonies de jumelage.
- 3) Les frais liés à l'enseignement : ils concernent le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.
- 4) Les frais du personnel et des élus : nous prévoyons toujours les avancements possibles du personnel titulaire avant décision de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion, la transformation de quelques postes de contractuels en titulaires, de grades supérieurs et cette année la création d'un poste d'agent du patrimoine, d'un animateur, d'un demi-poste de webmaster et d'un technicien du spectacle en contrat aidé.
- 5) Dépenses imprévues : inscription d'une enveloppe de 80 000 € afin de pouvoir répondre à des demandes ponctuelles.

## C – Recettes d'investissement

- 1) Les emprunts : cette ligne est une inscription d'équilibre. L'emprunt pourrait être réalisé assez rapidement à cause de l'évolution envisagée des taux d'intérêts.
- 2) Les dotations de l'état : elles concernent le Fonds de Compensation TVA suite aux réalisations d'investissement de l'année 2004 et la taxe locale d'équipement.
- 3) Les subventions : les subventions inscrites concernent le cœur de ville, la réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Bernard Maroquin et 50 % sur les travaux HT d'éclairage public.
- 4) Les cessions diverses : ce sont les rentes patrimoniales « Le Vallier » 155/157 rue de la République et l'immeuble « Le Triangle ».

## D – Dépenses d'investissement :

### 1) - Patrimoine bâti et services :

#### Acquisitions :

- outillage pour les services techniques et espaces verts
- Informatique : remplacements d'ordinateurs et du serveur SEGI-LOG
- éventuellement remplacement du standard téléphonique
- Mobilier : équipement et aménagement des bureaux des agents nouvellement recrutés.

#### Travaux :

- Mairie : études agrandissement et remplacement d'une porte d'accès
- Salle des fêtes : aménagement de la scène et de l'éclairage, acquisition de podiums

- Démolition d'un hangar.
- Illuminations : remplacement sur des aménagements de rues.
- Divers travaux en régie dont l'aménagement des nouveaux bureaux du CCAS, réhabilitation électrique à la bibliothèque et au centre de loisirs, mise aux normes de l'aire de lavage des engins aux espaces verts.
- 2 blocs Columbarium au cimetière.

### 2) - Éducation et jeunesse :

#### Travaux :

- Maternelle Jean Zay : rénovation de l'éclairage des classes et aménagement des extérieurs
- Maternelle Pierre de Coubertin : revêtement de sol du préau
- Élémentaire Jean Zay : aménagement de la cour et des extérieurs, rénovation de l'éclairage des classes et automatisation de la sonnerie
- Élémentaire Emile Zola : aménagement de la salle informatique et automatisation de la sonnerie

#### Acquisitions :

- Informatique : équipement complémentaire pour l'école Emile Zola.
- Mobilier pour l'école élémentaire Jean Zay
- Equipement des cuisines satellites
- Nouveau projet à définir pour le Conseil Municipal des Jeunes.

### 3) - Sports et culture :

#### Travaux :

- Stade Pierre de Coubertin : rénovation de la piste le long de banlieue 89
- Stade Esther Villette : aménagement d'un portique et installation d'un filet
- Stade Bernard Maroquin : réhabilitation de la piste d'athlétisme et ravalement des tribunes.
- Stade de la Bilterie : rénovation de la cage à marteau et arrosage enterré
- Salle B. Maroquin : sonorisation et traçage Handball et Badminton
- Tennis : Réfection des deux courts extérieurs
- Bouleodrome : mise aux normes électriques et portail,

#### Acquisitions :

- Équipements pour les complexes sportifs,

### 4) - Urbanisme, voirie, circulation, cadre de vie.

#### Acquisitions :

- Acquisition du 47bis rue Paul Bert. Acquisition partielle de quelques parcelles aux Closeaux et de la parcelle longeant le « bois du château »

#### Travaux :

- Plan de déplacement piétons et handicapés
- Cœur de ville : zone 2 - aménagement des espaces extérieurs du centre commercial Tallemont
- Entretien sur différentes rues, notamment la rue de l'Arsenal et la rue Jean Zay. Aménagement d'une zone 30 rue Paul Langevin.
- Travaux d'enfouissement avenue de la Résistance et rue Pierre Chenais : centre des acacias
- Enfouissement de réseaux électriques dans différentes rues

### 5) - Vie sociale de proximité

#### Travaux :

- Mise en place d'une clôture sur l'aire de jeux Libération/Gambetta
- GUP (Gestion Urbaine de Proximité) de Tallemont : stationnement aires de jeux et éclairage
- Multi accueil : fin de l'équipement et aménagement de jeux extérieurs
- Dépenses imprévues : comme en fonctionnement, enveloppe de 100 000 €• pour palier à toute éventualité.

### 6) Poursuite d'un budget annuel unique :

Pour la neuvième année, il n'y aura pas de budget supplémentaire. Cette technique nécessite d'établir un compte administratif provisoire très tôt dans l'année afin d'avoir une vision budgétaire sur une année complète dans un document unique.

### Jeunesse

Par Maryse LEGRAND

### VACANCES ETE 2006

#### Les activités proposées aux enfants de 3 à 16 ans

#### Pour les plus jeunes (scolarisés en maternelle au cours de l'année scolaire 2005/2006)

- **En juillet : du 5 au 28 juillet** : la garderie municipale (école Gambetta)  
Renseignements : service éducation au 02.37.18.56.80 postes 646 ou 665  
Inscriptions du 6 au 20 juin 2006.
- **En août** : pour mieux répondre à vos attentes le petit centre (école V Hugo) sera ouvert une semaine supplémentaire **du 31 juillet au 25 août**.  
Pour tout renseignement vous pouvez dès maintenant vous adresser au CLSH, 2 rue V. Hugo tél 02.37.21.88.83 et contacter le mercredi après-midi à partir de 13h 30 Aïcha ou Fabien. Les dates d'inscription seront affichées dans les écoles et un document sera donné à tous les enfants des écoles.

#### Pour les autres, plusieurs offres

- **Centre Socio-Educatif Jules-Verne**  
Accueil de 5 à 17 ans sur 3 sites : école J. Zay - Maison de quartier - Centre Socio-Educatif Jules-Verne.  
Les programmes d'été seront axés sur un panel d'activités de loisirs avec entre autres des départs en mini-camps pour les plus jeunes. Certains des 12/14 ans et 15/17 ans, **déjà engagés sur des projets**, partiront en séjour plus long.  
Un accueil sera aussi assuré en juillet au CSE pour les ados et pré-adolescents.  
Des programmes seront à disposition du public (au CSE et en Mairie) et distribués dans les écoles à partir du 5 juin 2006.  
Renseignements : Centre Socio-Educatif 02.37.18.00.00 ou Maison de quartier 02.37.36.45.73 (attention nouveau numéro de téléphone).  
Inscriptions : à partir du 5 juin.
- **Centre de loisirs Jean Charpentier**  
Des activités variées avec des mini-camps (découverte sportive, culturelle).  
Pour tout renseignement vous pouvez dès maintenant vous adresser au CLSH, 2 rue V Hugo tél 02.37.21.88.83 et contacter le mercredi après-midi à partir de 13h 30 Aïcha ou Fabien. Les dates d'inscription seront affichées dans les écoles et un document sera donné à tous les enfants des écoles.

- **Stages estivaux pour les 9/16 ans**  
Une seule période de stage du 10 au 13 juillet, mais 2 types de stage :  
Découverte d'activités sportives : squash, canoë, sous la conduite d'éducateurs sportifs et animateurs spécialisés.  
Découverte d'activités culturelles comme la sculpture de la pierre encadrée par un artiste professionnel expérimenté et un animateur spécialisé.  
Les programmes détaillés seront distribués par l'intermédiaire des établissements scolaires. Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2006, en mairie auprès du secrétariat sport-culture-loisirs.

#### Pour ceux qui préfèrent quitter Mainvilliers

La ville aide au départ de tout enfant mainvillois vers les centres de Cadéac (Pyrénées) et Carolles (Normandie).

- **Cadéac : pour les 6 à 17 ans**  
Des vacances idéales en vallée d'Aure, à 25 km de l'Espagne, à proximité de villages et de sites préservés du Parc National des Pyrénées.

**Activités** : Activités variées proposées selon l'âge des enfants :

Escalade, piscine, randonnées pédestres, nuit en refuge, jeux collectifs, VTT ...



Découverte du milieu naturel et culturel (grottes d'Esparros, château de Mauvezin, moulin de Saoussas, maison du Parc, maison de l'ours, lacs d'altitude, rencontres avec des éleveurs, des conteurs, etc.)

- **Carolles : pour les 6/12 ans**

Le centre est implanté dans le village de Carolles au sommet d'une colline dominant la mer, entouré par un parc d'un hectare. Il est situé à 40 km du Mont St Michel. Il peut accueillir 54 enfants. Un sentier pédestre, le sentier des Douaniers, longe le centre. D'un côté, il vous emmènera à la cabane VAUBAN où vous pourrez admirer le Mont St Michel, de l'autre, il vous conduira vers la plage de sable fin contiguë à une plage rocheuse, propice à la pêche. Les documents ainsi que la grille tarifaire pour les Mainvillois ont été distribués dans les écoles.  
Les inscriptions se font exclusivement auprès de l'ADPEP - association gérant ces 2 centres - 1 rue du 14 juillet à Chartres tel 02.37.88.14.15



### MISSION AVENIR JEUNES

**La MAJ, organisme d'insertion professionnelle et sociale pour les jeunes de 16 à 25 ans, ouvre une deuxième permanence au Centre Socio Educatif Jules-Verne à Mainvilliers.**

Depuis le mois d'avril 2006, l'accueil des jeunes Mainvillois a lieu les mardi et vendredi de 10h à 12heures. La MAJ propose, à tout son public, des services d'orientation, de formation et d'accompagnement vers l'emploi.  
Elle a également un rôle spécifique dans l'accompagnement des jeunes les plus en difficultés pour un accès à la vie professionnelle avec le contrat CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)  
**Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la MAJ au 02.37.36.49.50**  
**Attention : depuis le 29 mars 06, les bureaux administratifs sont situés 10 rue des Blottes à Chartres.**

### Convivialité



Vous avez sans doute déjà lu les affiches, vous êtes déjà prêts à participer, alors n'hésitez pas à venir rencontrer vos voisins pour partager ce moment de convivialité.  
Si vous souhaitez des précisions pour organiser cette soirée contactez selon votre secteur d'habitation :

Secteur Bretagne	- Madame PHIPPS - 4 av de Bretagne
	- Madame MERCIER - 13 av de Bretagne
Secteur Libération	- Madame CHEMIN - 19 rue Libération
Secteur Jaurés	- Madame PERIER - 23 rue J. Jaurés
Secteur Mandela	- Madame CAMARA - 6 rue N. Mandela

Vous pouvez aussi contacter les partenaires de l'action : l'OPAC, IVL, la Régie de Quartiers, le Centre Socio Educatif J. Verne, les éducateurs de rue, la Ville.

## La vie des associations

### FENÊTRES OUVERTES SUR MAINVILLIERS HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

#### Comment voyez-vous MAINVILLIERS ?

C'est l'objet d'une manifestation/exposition, à l'initiative de l'association Kaleïdos-Arts et de la municipalité de Mainvilliers.

#### OUVREZ VOTRE IMAGINAIRE :

Photographiez, filmez, enregistrez, dessinez, peignez, sculptez, écrivez...

Créez seul, avec un(e) ami(e), en famille, en groupe, avec votre école, avec votre association, votre comité d'entreprise...

Vos productions seront exposées dans plusieurs lieux de la ville

Du 5 au 13 mai 2007  
Participation gratuite  
Nombreuses récompenses

Des informations sur l'organisation et le déroulement de la manifestation vous seront donnés :

- le **mercredi 7 juin 2006 à 17h30** au CSE Jules-Verne pour les associations, écoles et établissements, bibliothèques, centres de loisirs, fédérations, foyers...
- le **mercredi 14 juin 2006 à 20h30** à la salle des fêtes pour tous : individuels, monde économique (commerçants, entreprises...).



Le club des Tunisiens  
vous propose  
de découvrir

**LA TUNISIE**

les 23 et 24 juin 2006  
salle des fêtes  
de Mainvilliers

#### Vendredi 23 juin

10h à 12h FABRICATION-VENTE de BEIGNETS  
et BALBALONIS

#### 10h à 18h EXPOSITION

- Office du tourisme tunisien
- Tunis-Air
- Produits de l'artisanat tunisien
- Dégustation de la gastronomie tunisienne
- Vêtements traditionnels

17h à 17h30 PRESENTATION de COSTUMES TRADITIONNELS

#### Samedi 24 juin

A 20h SOIREE COUSCOUS avec la PARTICIPATION du GROUPE FOLKLORIQUE « KHEMEIS TARNAN »

Coût du repas : personne seule : 15 € - Couple : 30 €

Réservation (nombre de places limité à 100) :

- Par téléphone, au 06 29 93 62 40 (Mr BARHOUMI)
- Ou au local situé sous la bibliothèque municipale, du mardi au vendredi de 9h à 14h

## Bibliothèque Jean de la Fontaine

Le 16 juin, à la bibliothèque de 16 h à 20 h  
MAINVIL-LIRE 2005/2006  
(nouvelle appellation d'Ecolire)



16h : dépouillement du vote "MAINVIL-LIRE".  
Lecture d'extraits de textes des livres gagnants,  
par Antoine MARNEUR et des acteurs de la  
compagnie du Théâtre du Détour.  
17h30-18h : entre-acte.  
18 h : histoires à lire debout, par les ados de la  
Vaillante.

Le 17 juin, de 14h30 à 16h à la bibliothèque  
APRÈS-MIDI MUSIQUE & CHANSON



Présentation, en musique et chansons  
avec Fred MARTINEZ (chant et guitare),  
Pascal LANIER (voix et contrebasse) et  
Urbain LAMBERT (voix et guitare) d'un  
nouvel album qui sortira à l'automne  
2006.

Cet après-midi « la » se poursuivra par  
un échange autour du monde de la chanson et de la musique.

Venez nombreux fêter ensemble la chanson et la musique

#### FERMETURE D'ETE

La bibliothèque sera fermée :

- du vendredi 14 juillet au lundi 17 juillet inclus
- du mardi 1er août au mardi 15 août inclus

## Le Grand défi du BAPAMA les 3 et 4 juin 2006

En préambule

Le Bapama est en train de vivre une saison bien pleine avec ces 134 licenciés. Il récolte un certain nombre de réussite sportive comme les résultats en championnat par équipe (R1 : 2<sup>ème</sup> place ; R2 : 1<sup>ère</sup> place ; R3 : 3<sup>ème</sup> place ; en attendant un podium pour l'une de nos équipes en départementale). Mais aussi, fort du succès dans l'organisation courant mars d'un tournoi interrégional jeunes accueillant les meilleurs jeunes de la région Centre, le club a décidé de se lancer dans une grande aventure que nous vous invitons à venir découvrir :

#### NOTRE 1<sup>ER</sup> TOURNOI INTERNATIONAL ADULTES DE BADMINTON

Nous allons accueillir les 3 et 4 juin 2006 un grand tournoi international. Nous attendons plus de 300 joueurs de non-classés à élite (qui représente le très haut niveau en Badminton). Nous aurons des joueurs allemands grâce au jumelage mais aussi l'équipe nationale d'Algérie, des belges...

Ce tournoi se jouera sur 4 salles (à Mainvilliers : salles Coubertin et Maroquin puis sur les 2 salles du site Jean Cochet à Chartres). Plus de 500 matchs seront joués en simple, en double Homme, double Dame et en double mixte.

Il est possible de venir découvrir notre sport dans tous les sites le samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 14h.

L'ensemble des finales aura lieu à la Halle Jean Cochet le dimanche à partir de 14h30.

Alors si vous souhaitez découvrir ce sport, peu médiatisé encore, mais qui se développe à grande vitesse, n'hésitez pas à venir !! (Entrée gratuite).

## Vie locale en images



**8 mai 2006**  
Commémoration  
de la victoire  
de 1945



**11 mai 2006**

**A l'honneur :**  
les nouveaux habitants  
les médaillés du travail,  
les lauréats  
du fleurissement 2005



M. et Mme MAIGNAN  
reçoivent le 1<sup>er</sup> prix  
départemental du concours  
2005 des maisons fleuries

## Intercommunalité

### Deux brèves ...

**Le SCOT :** une réunion de bureau du SMEP est prévue le jeudi 4 mai; l'ordre du jour est le suivant : point sur les avis des personnes associées; point sur l'enquête publique; propositions d'adaptations. La réunion publique du comité syndical devrait avoir lieu le lundi 15 mai à 20H30.

**La piscine des Vauroux :** les 7 communes ont maintenant donné leur avis sur la proposition de modification des statuts de l'agglomération (suppression de la compétence piscine, ...) : Chartres, Le Coudray, Lucé et Luisant y ont été favorables; Champhol, Lèves et Mainvilliers y ont été défavorables. Plus de la moitié des communes

(4 sur 7) représentant plus des 2/3 de la population (environ 71 000 sur 90 000) ont donc émis un avis favorable. A l'heure où j'écris ces lignes, nous attendons que Monsieur le Préfet prenne l'arrêté. S'il entérine le résultat donné précédemment, l'activité de la piscine des Vauroux ne pourra plus être gérée par l'agglomération mais celle-ci sera cependant propriétaire de l'équipement.



REVUE BIMESTRIELLE  
D'INFORMATION MUNICIPALE  
DE MAINVILLIERS

Directeur de la publication :  
Jean-Pierre PRADEAU

Rédaction :  
Mairie de Mainvilliers

Réalisation/Impression  
IMPRIM'TOUT

Rue de l'Égalité - 7700 MOUSCRON

Tirage à 5400 exemplaires

## Tribune libre

**Pour la majorité municipale, André FORESTIER, citoyen associé.**

**Vous avez dit solidarité ?** Le Schéma de COhérence Territoriale qui définit le futur visage de la région chartraine, est basé sur la loi « Solidarité Renouvellement Urbain ». Dans toute communauté, il est logique de partager avantages et inconvénients. Pourquoi dans ce document, soumis à enquête publique, Mainvilliers cumule tous les inconvénients de cette planification :

- Construction d'une station d'épuration près de l'usine d'incinération; bonjour la pureté de l'air dans l'environnement immédiat de Seresville.
- Regroupement, près de la Z.A. du Vallier, d'entreprises encombrantes pouvant provoquer des nuisances sonores ou atmosphériques, dont l'activité est incompatible avec le milieu urbain.
- Corrélativement, les communes débarrassées de ces gêneurs pourront récupérer les terrains libérés pour y réaliser projets immobiliers et équipements publics, comme le superbe pôle aquatique. Pendant ce temps, la « vieille » piscine des Vauroux continuera à se dégrader inexorablement.
- Enfin, Mainvilliers devra renoncer à la réalisation de 600 logements, projet mis en chantier par la municipalité depuis des années. Pourquoi ? Parce qu'il se situe à l'extérieur de la rocade et que les concepteurs du SCOT veulent que les nouvelles constructions soient à l'intérieur, augmentant ainsi embouteillages et pollution.

Qui pourrait donc s'étonner que les Mainvillois se soient massivement manifestés pour dire non à un tel projet.

**L'opposition municipale a décidé de ne plus participer à la tribune libre de "Nouvelles Mainvillaises".**

## Infos pratiques

### Permanence de la Caisse Régionale Assurance Maladie

La CRAM assure une permanence pour les assurés mainvillois le mercredi matin de 9h à 12 heures au Centre Socio Educatif Jules-Verne ( bureau insertion) 137 rue de la Résistance Mainvilliers.

Pendant la période estivale, cette permanence sera suspendue les mercredis 5 et 12 juillet. Elle reprendra le mercredi 19 juillet.

### Eau potable et eaux usées

**En cas d'urgence :**

**Un souci concernant l'eau potable ou les eaux usées, que ce soit la semaine ou le week-end et à toutes heures. Un seul numéro de téléphone : 0811 900 400**

## La vie des écoles



**Neige et Montagne, pour 39 élèves de l'école Emile-Zola**

**Pour la deuxième année, deux enseignants, M. AUGUSTIN et Mme BESSAUDOU, ont organisé une classe de neige de 12**

**jours à Fort du Plasne dans le Jura.**

Du 27 février au 10 mars 2006, 39 élèves de CM2 ont été accueillis au centre AAPE Dreux-Michelet.

Ils ont pratiqué le ski (ski alpin et ski de fond), découvert l'artisanat de la région (travail du bois et du diamant), visité une ferme et une fromagerie.

Pour la plupart des enfants ce voyage a été une première approche de la montagne et des sports d'hiver.

Début avril, à l'école Emile-Zola, une exposition a permis aux parents de découvrir les travaux réalisés par les enfants pendant ce séjour.